

SANTHOUDI Kayaba Alexis

Rapport

1500

20
150

SANHOUEI Kayaba Alexis
VNU/Conseiller de Jeunesse
Projet RWA/89/002.

QUELQUES PROPOSITIONS COMPLEMENTAIRES
RELATIVES A LA FORMATION ET A L'ENCADREMENT
DES JEUNES DANS LES C.F.J.

DECEMBRE 1990.

I. SITUATION.

1. Situation générale:

La promotion de la jeunesse constitue une constante dans les préoccupations nationales. Aussi les autorités rwandaises se préoccupent-elles de la problématique de l'insertion des jeunes qui représentent 69% de la population. Comme le disait Alfred Sauvy: "Pour un individu être jeune, c'est une chance et pour une nation, un programme". C'est dans cette optique que des structures de formation et d'encadrement, celles qui nous intéressent ici, sont implantées à travers le pays. Il s'agit des C.F.J.

Les concepts de mobilisation de la jeunesse, de formation et d'encadrement des jeunes dans le souci de leur intégration dans le processus de production doivent avoir des réponses ou des expériences concrètes de la part de ces C.F.J.

C'est dire que l'orientation professionnelle des C.F.J. est apparue comme une nécessité impérieuse.

Leur mission principale est la formation et l'encadrement des jeunes déscolarisés et non scolarisés dont les activités s'impriment dans les programmes de développement.

Les objectifs globaux assignés à ces centres peuvent se résumer dans la trilogie suivante:

- Former et encadrer la jeunesse à travers une formation adaptée.
- Elargir la base productive en permettant la libération du génie créateur des jeunes.
- Développer les ressources humaines, levains du développement.

Pour atteindre ces objectifs, il a été retenu la formation professionnelle des jeunes des corps de métiers suivants:

- Maçonnerie - bâtiment
- Menuiserie - bois
- Mécanique - soudure
- Couture.

2. Situation particulière:

La formation des jeunes dans les C.F.J. pose le problème brûlant de leur installation à l'issue de leur stage. Autrement dit, les problèmes de suivi et d'appui restent en suspens. Mais pour éviter que cette formation ne soit inopérante, le projet d'appui au MIJEUMA se veut prospectif.

.../...

a) Facteurs Favorables.

Le projet dispose des éléments suivants:

- . Locaux abritant ses services
- . Centres de Formation de Jeunesse décentralisés, équipés en matériel
- . Personnel d'encadrement et de formation
- . Aide du PNUD
- . Apport du Gouvernement
- . Véhicule pour déplacement.

b) Facteurs défavorables.

- . Hétérogénéité du niveau des jeunes en formation dans les C.F.J.
- . Faible niveau, instabilité et insuffisance numérique des instructeurs
- . Manque de statut particulier des centres
- . Programme de formation non adapté
- . Manque de supports pédagogiques
- . Problème des abandons.

II. MISSION.

Le projet "soutien au MIJEUMA" est chargé partant des problèmes ci-dessus énumérés d'inverser la situation et par voie de conséquence de trouver des voies et moyens en collaboration avec le MIJEUMA, de donner un élan opérationnel à ces centres de formation. Autrement dit, préparer des jeunes qui au terme de leur formation, pourront se prendre en charge et contribuer à l'essor de leurs milieux.

III. EXECUTION.

Au regard de la situation, le plan de travail suivant est proposé :

- A. Formation des jeunes (ce qui se fait maintenant)
- B. Esquisse d'appui aux jeunes installés.
- C. Organisation des jeunes dans leurs activités.

A. LA FORMATION.

Pour mieux répondre à la problématique de la formation notre réflexion active portera sur les aspects ci-après:

- Quel jeune former ?
- Quel type de formation à mettre en oeuvre ?
- Pour quel milieu ?
- Pour quel utilisateur ?
- Pour quel objectif ?

.../...

Ces questions sont fondamentales car la formation constitue une étape importante pour préparer le jeune à mieux répondre aux besoins des utilisateurs, à la participation, à la promotion des activités de développement et à l'amélioration de son bien-être. Pour ce faire, des programmes conséquents doivent être élaborés et des moyens et méthodes plus adaptés doivent être utilisés par des formateurs plus aguerris.

a. Les Programmes.

Pour permettre au jeune d'avoir un bon niveau de qualification à l'issue de la formation, les axes suivants méritent d'être retenus:

1. Elaboration des programmes par corps de métiers(cf. documents)
2. Confection des manuels didactiques (cf. documents).
3. Confection des fiches techniques, des plans ou des croquis de produits à fabriquer pour les utiliser comme aide-mémoire après le stage et une façon d'apprendre la lecture des plans.
4. La formation en général doit incorporer des principes de gestion, notamment dans l'élaboration de devis, détermination des prix et suivi de la production (cf document séminaire de KAVUMU).
5. Des notions d'animation et d'organisation pourraient également préparer le jeune formé à renforcer son rôle dans la communauté.

N.B.: Une étude du rôle que les jeunes formés doivent accomplir dans le développement est souhaitable. La base de cette étude peut être l'objectif de construction de l'infrastructure rurale, d'où doivent être décelées les tâches des corps de métiers.

Par exemple: - Pour les maçons: construction et entretien de routes, lotissement etc....

- Pour les menuisiers: l'équipement de l'infrastructure éducative ou sanitaire peut être leur rôle et dans ce sens par exemple, la formation devrait viser à leur apprendre la fabrication de l'ameublement scolaire ou sanitaire ou à rechercher des nouveaux produits pour satisfaire cette demande.

.../...

Dans ce sens, on doit apprendre aux jeunes au cours de leur formation ce qui suit :

- l'étude du marché
- la situation socio-économique du village
- l'existence de projets de développement dans la région.

b) Méthodes et moyens de communication.

Ces questions sont soulevées dans tous les documents afférents à la formation à savoir :

- Hétérogénéité du niveau
- Manque de programme adapté
- Manque de pédagogie et de supports pédagogiques
- Absence de documents guides
- Insuffisance de préparation.

La solution à ces problèmes est trouvée par la mise en place d'un bureau pédagogique chargé des méthodes et programmes.

c) Profil du Formateur.

- Le formateur doit maîtriser la théorie et la pratique
- Donner la prépondérance aux formateurs qui ont déjà travaillé dans une entreprise
- La polyvalence est souhaitable.

d) Stages et Séminaires.

- Stages de formation dans les volets pédagogique et technique (cf documents).
- Echanges avec d'autres centres de formation.

e) Statuts.

Les centres de formation doivent avoir des statuts qui déterminent les points suivants:

- Conditions de recrutement
- Régime des centres
- Les sanctions
- Les droits et devoirs des stagiaires
- La sanction de la formation (diplôme ou attestation)
- Les conditions de passage d'une année à une autre etc....

B. APPUI AUX STAGIAIRES.

L'appui devrait leur permettre de s'épanouir dans leur milieu.

Pour ce faire, l'accent sera mis sur :

- l'appui matériel: outillage, matière d'oeuvre
- la recherche des débouchés par la création d'une section socio-économique
- la collecte des données pour le suivi de l'évolution des jeunes installés
- l'utilisation des jeunes formés par divers partenaires (ONG - Entreprises, Etat, Groupements etc...).

Somme toute, le jeune nanti de nouvelles connaissances et doté d'un outillage doit retourner dans son milieu d'origine pour y exercer son activité. Cependant, il n'est pas abandonné à lui-même. Il sera suivi et soutenu grâce à l'existence d'une structure qu'on peut appeler: SERVICE ASSISTANCE CONSEILS ET SOUTIEN en abrégé SACS. Le jeune installé sera immatriculé à ce service pour pouvoir bénéficier de l'aide au développement de ses activités.

a) Du suivi technique.

Le jeune installé entretient des relations avec les centres par l'entremise de cette structure. En effet, il recevra périodiquement la visite d'un agent du SACS qui vient s'enquérir des problèmes techniques et matériels qu'il rencontre dans l'exercice de son métier. Il lui prodigue des conseils sur la qualité des produits, les calculs des prix, l'entretien des outillages, l'hygiène et la sécurité du travail. Il lui facilite de contact avec les opérateurs économiques régionaux et les autorités administratives.

b) Du soutien de l'activité du jeune installé.

Si le suivi technique de l'activité du jeune constitue une prolongation de la formation, ce suivi n'aurait atteint le but poursuivi que s'il est assorti du soutien matériel nécessaire.

Ainsi donc le SACS devra disposer d'un fonds de roulement qui lui permettra d'équiper les jeunes (menuisiers surtout) en fin de stage et acquérir la matière d'oeuvre pour ces derniers.

.../...

N.B.: A partir de la création de ce fonds de roulement, il sera institué le crédit au jeune installé avec un contrat dûment signé.

(Conditions de crédit outillage, tableau d'amortissement etc...)

Une autre possibilité: la création par le MIJEUMA d'un fonds national pour la jeunesse et l'action civique qui épousera le même cheminement.

C. ORGANISATION DES JEUNES FORMES.

Leur organisation est une condition nécessaire pour permettre à la structure de suivi ci-dessus de jouer pleinement son rôle. La promotion des groupements de jeunes doit être l'objectif principal des centres pour les prochaines années. Une politique vis-à-vis de ces groupements est indispensables. Celle-ci pourrait considérer:

- Mobilisation des jeunes organisés pour la participation au développement rural.
- L'organisation des groupements par métier ou espace géographique.
- Les possibilités pour ces groupements de devenir des unités de production à caractère associatif.

C'est dans ce sens que nous proposons plus haut de dispenser un programme d'organisation dans les centres au cours de la formation.

Les centres peuvent également introduire et expérimenter les concepts de planification et de mobilisation populaire. Dans cette optique, les jeunes en tant qu'animateurs villageois, peuvent avec la population définir les problèmes principaux et les solutions possibles au niveau du village et proposer des petits projets pour le développement de la zone. Ils peuvent vulgariser et introduire les avances technologiques apprises au cours de la formation.

Alexis

SANHOULI Kayaba Alexis
VNU/Conseiller de Jeunesse
Projet RWA/89/002.

QUELQUES PROPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES
RELATIVES A LA FORMATION ET A L'ENCADREMENT
DES JEUNES DANS LES C.F.J.

DECEMBRE 1990.

I. SITUATION.

1. Situation générale:

La promotion de la jeunesse constitue une constante dans les préoccupations nationales. Aussi les autorités rwandaises se préoccupent-elles de la problématique de l'insertion des jeunes qui représentent 69% de la population. Comme le disait Alfred Sauvy: "Pour un individu être jeune, c'est une chance et pour une nation, un programme". C'est dans cette optique que des structures de formation et d'encadrement, celles qui nous intéressent ici, sont implantées à travers le pays. Il s'agit des C.F.J.

Les concepts de mobilisation de la jeunesse, de formation et d'encadrement des jeunes dans le souci de leur intégration dans le processus de production doivent avoir des réponses ou des expériences concrètes de la part de ces C.F.J.

C'est dire que l'orientation professionnelle des C.F.J. est apparue comme une nécessité impérieuse.

Leur mission principale est la formation et l'encadrement des jeunes descolarisés et non scolarisés dont les activités s'imbriquent dans les programmes de développement.

Les objectifs globaux assignés à ces centres peuvent se résumer dans la trilogie suivante:

- Former et encadrer la jeunesse à travers une formation adaptée.
- Elargir la base productive en permettant la libération du génie créateur des jeunes.
- Développer les ressources humaines, levains du développement.

Pour atteindre ces objectifs, il a été retenu la formation professionnelle des jeunes, des corps de métiers suivants :

- Maçonnerie - bâtiment
- Menuiserie - bois
- Mécanique - soudure
- Couture.

2. Situation particulière:

La formation des jeunes dans les C.F.J. pose le problème brûlant de leur installation à l'issue de leur stage. Autrement dit, les problèmes de suivi et d'appui restent en suspens. Mais pour éviter que cette formation ne soit inopérante, le projet d'appui au MIJEUMA se veut prospectif.

.../...

a) Facteurs Favorables.

Le projet dispose des éléments suivants:

- . Locaux abritant ses services
- . Centres de Formation de Jeunesse décentralisés, équipés en matériel
- . Personnel d'encadrement et de formation
- . Aide du PNUD
- . Apport du Gouvernement
- . Véhicule pour déplacement.

b) Facteurs défavorables.

- . Hétérogénéité du niveau des jeunes en formation dans les C.F.J.
- . Faible niveau, instabilité et insuffisance numérique des instructeurs
- . Manque de statut particulier des centres
- . Programme de formation non adapté
- . Manque de supports pédagogiques
- . Problème des abandons.

II. MISSION.

Le projet "soutien au MIJEUMA" est chargé partant des problèmes ci-dessus énumérés d'inverser la situation et par voie de conséquence de trouver des voies et moyens en collaboration avec le MIJEUMA, de donner un élan opérationnel à ces centres de formation. Autrement dit, préparer des jeunes qui au terme de leur formation, pourront se prendre en charge et contribuer à l'essor de leurs milieux.

III. EXECUTION.

Au regard de la situation, le plan de travail suivant est proposé :

- A. Formation des jeunes (ce qui se fait maintenant)
- B. Esquisse d'appui aux jeunes installés.
- C. Organisation des jeunes dans leurs activités.

A. LA FORMATION.

Pour mieux répondre à la problématique de la formation notre réflexion active portera sur les aspects ci-après:

- Quel jeune former ?
- Quel type de formation à mettre en oeuvre ?
- Pour quel milieu ?
- Pour quel utilisateur ?
- Pour quel objectif ?

a) Facteurs Favorables.

Le projet dispose des éléments suivants:

- . Locaux abritant ses services
- . Centres de Formation de Jeunesse décentralisés, équipés en matériel
- . Personnel d'encadrement et de formation
- . Aide du PNUD
- . Apport du Gouvernement
- . Véhicule pour déplacement.

b) Facteurs défavorables.

- . Hétérogénéité du niveau des jeunes en formation dans les C.F.J.
- . Faible niveau, instabilité et insuffisance numérique des instructeurs
- . Manque de statut particulier des centres
- . Programme de formation non adapté
- . Manque de supports pédagogiques
- . Problème des abandons.

II. MISSION.

Le projet "soutien au MIJEUMA" est chargé partant des problèmes ci-dessus énumérés à inverser la situation et par voie de conséquence de trouver des voies et moyens en collaboration avec le MIJEUMA, de donner un élan opérationnel à ces centres de formation. Autrement dit, préparer des jeunes qui au terme de leur formation, pourront se prendre en charge et contribuer à l'essor de leurs milieux.

III. EXECUTION.

Au regard de la situation, le plan de travail suivant est proposé :

- A. Formation des jeunes (ce qui se fait maintenant)
- B. Esquisse d'appui aux jeunes installés.
- C. Organisation des jeunes dans leurs activités.

A. LA FORMATION.

Pour mieux répondre à la problématique de la formation notre réflexion active portera sur les aspects ci-après:

- Quel jeune former ?
- Quel type de formation à mettre en oeuvre ?
- Pour quel milieu ?
- Pour quel utilisateur ?
- Pour quel objectif ?

Ces questions sont fondamentales car la formation constitue une étape importante pour préparer le jeune à mieux répondre aux besoins des utilisateurs, à la participation, à la promotion des activités de développement et à l'amélioration de son bien-être. Pour ce faire, des programmes conséquents doivent être élaborés et des moyens et méthodes plus adaptés doivent être utilisés par des formateurs plus aguerris.

a. Les Programmes.

Pour permettre au jeune d'avoir un bon niveau de qualification à l'issue de la formation, les axes suivants méritent d'être retenus:

1. Elaboration des programmes par corps de métiers(cf. documents)
2. Confection des manuels didactiques (cf. documents).
3. Confection des fiches techniques, des plans ou des croquis de produits à fabriquer pour les utiliser comme aide-mémoire après le stage et une façon d'apprendre la lecture des plans.
4. La formation en général doit incorporer des principes de gestion, notamment dans l'élaboration de devis, détermination des prix et suivi de la production (cf document séminaire de KAVUMU).
5. Des notions d'animation et d'organisation pourraient également préparer le jeune formé à renforcer son rôle dans la communauté.

N.B.: Une étude du rôle que les jeunes formés doivent accomplir dans le développement est souhaitable. La base de cette étude peut être l'objectif de construction de l'infrastructure rurale, d'où doivent être décelées les tâches des corps de métiers.

Par exemple: - Pour les maçons: construction et entretien de routes, ~~bat~~issement etc....

- Pour les menuisiers: l'équipement de l'infrastructure éducative ou sanitaire peut être leur rôle et dans ce sens par exemple, la formation devrait viser à leur apprendre la fabrication de l'ameublement scolaire ou sanitaire ou à rechercher des nouveaux produits pour satisfaire cette demande.

.../...

Dans ce sens, on doit apprendre aux jeunes au cours de leur formation ce qui suit :

- l'étude du marché
- la situation socio-économique du village
- l'existence de projets de développement dans la région.

b) Méthodes et moyens de communication.

Ces questions sont soulevées dans tous les documents afférents à la formation à savoir :

- Hétérogénéité du niveau
- Manque de programme adapté
- Manque de pédagogie et de supports pédagogiques
- Absence de documents guides
- Insuffisance de préparation.

La solution à ces problèmes est trouvée par la mise en place d'un bureau pédagogique chargé des méthodes et programmes.

c) Profil du Formateur.

- Le formateur doit maîtriser la théorie et la pratique
- Donner la prépondérance aux formateurs qui ont déjà travaillé dans une entreprise
- La polyvalence est souhaitable.

d) Stages et Séminaires.

- Stages de formation dans les volets pédagogique et technique (cf documents).
- Echanges avec d'autres centres de formation.

e) Statuts.

Les centres de formation doivent avoir des statuts qui déterminent les points suivants:

- Conditions de recrutement
- Régime des centres
- Les sanctions
- Les droits et devoirs des stagiaires
- La sanction de la formation (diplôme ou attestation)
- Les conditions de passage d'une année à une autre etc....

B. APPUI AUX STAGIAIRES.

L'appui devrait leur permettre de s'épanouir dans leur milieu.

Pour ce faire, l'accent sera mis sur :

- l'appui matériel: outillage, matière d'oeuvre
- la recherche des débouchés par la création d'une section socio-économique
- la collecte des données pour le suivi de l'évolution des jeunes installés
- l'utilisation des jeunes formés par divers partenaires (ONG - Entreprises, Etat, Groupements etc...).

Somme toute, le jeune nanti de nouvelles connaissances et doté d'un outillage doit retourner dans son milieu d'origine pour y exercer son activité. Cependant, il n'est pas abandonné à lui-même. Il sera suivi et soutenu grâce à l'existence d'une structure qu'on peut appeler: SERVICE ASSISTANCE CONSEILS ET SOUTIEN en abrégé SACS. Le jeune installé sera immatriculé à ce service pour pouvoir bénéficier de l'aide au développement de ses activités.

a) Du suivi technique.

Le jeune installé entretient des relations avec les centres par l'entremise de cette structure. En effet, il recevra périodiquement la visite d'un agent du SACS qui vient s'enquérir des problèmes techniques et matériels qu'il rencontre dans l'exercice de son métier. Il lui prodigue des conseils sur la qualité des produits, les calculs des prix, l'entretien des outillages, l'hygiène et la sécurité du travail. Il lui facilite de contact avec les opérateurs économiques régionaux et les autorités administratives.

b) Du soutien de l'activité du jeune installé.

Si le suivi technique de l'activité du jeune constitue une prolongation de la formation, ce suivi n'aurait atteint le but poursuivi que s'il est assorti du soutien matériel nécessaire.

Ainsi donc le SACS devra disposer d'un fonds de roulement qui lui permettra d'équiper les jeunes (menuisiers surtout) en fin de stage et acquérir la matière d'oeuvre pour ces derniers.

N.B.: A partir de la création de ce fonds de roulement, il sera institué le crédit au jeune installé avec un contrat dûment signé.

(Conditions de crédit outillage, tableau d'amortissement etc...)

Une autre possibilité: la création par le MIJEUMA d'un fonds national pour la jeunesse et l'action civique qui épousera le même cheminement.

C. ORGANISATION DES JEUNES FORMES.

Leur organisation est une condition nécessaire pour permettre à la structure de suivi ci-dessus de jouer pleinement son rôle. La promotion des groupements de jeunes doit être l'objectif principal des centres pour les prochaines années. Une politique vis-à-vis de ces groupements est indispensables. Celle-ci pourrait considérer:

- Mobilisation des jeunes organisés pour la participation au développement rural.
- L'organisation des groupements par métier ou espace géographique.
- Les possibilités pour ces groupements de devenir des unités de production à caractère associatif.

C'est dans ce sens que nous proposons plus haut de dispenser un programme d'organisation dans les centres au cours de la formation.

Les centres peuvent également introduire et expérimenter les concepts de planification et de mobilisation populaire. Dans cette optique, les jeunes en tant qu'animateurs villageois, peuvent avec la population définir les problèmes principaux et les solutions possibles au niveau du village et proposer des petits projets pour le développement de la zone. Ils peuvent vulgariser et introduire les avances technologiques apprises au cours de la formation.